

# Street View: un rapport disculpe en partie

## Google

L'affaire Google Street View se poursuit. Notamment du côté de la compagnie de Mountain View qui construit sa défense. Après avoir contesté les accusations de collectes volontaires de données personnelles ramassées sur les réseaux wifi que les **Google Cars** ont croisé lors de leurs prises de vues de rues nécessaires à l'animation du service de navigation virtuelle de l'entreprise californienne, celle-ci vient de rendre public un [rapport](#) d'un expert indépendant.

Réputé pour ses expertises en matière de failles réseaux et autres attaques informatiques, **Stroz Friedberg** a été chargé, par le cabinet d'avocats Perkins Coie (mandaté par Google) d'étudier le code source de l'application « gslite » (propre au projet « gstumbler ») chargée d'analyser les données captées à travers les différents réseaux wifi croisés dans une trentaine de pays depuis 2006. Google avait en effet [reconnu avoir équipé ses véhicules de ce logiciel expérimental](#) sans toutefois s'expliquer sur la nature du projet.

Ce qui avait attiré les suspicions. A travers les différentes commissions européennes chargées de la protection de la liberté face à l'invasion des technologies informatiques, la France et l'Allemagne ont [tapé sur les doigts de Google](#) en annonçant **l'ouverture d'enquêtes préliminaires** à d'éventuelles poursuites pour ne pas avoir déclaré ces données. [Demande similaire formulée par Richard Blumenthal](#), procureur général de l'Etat du Connecticut. L'avocat américain **Brooks Cooper** a enfoncé le clou en déclarant que « *l'application permettrait ainsi de collecter des informations sur les utilisateurs, pour les fournir ensuite, notamment, à des publicitaires* ». Le contentieux a atteint les côtes [Australiennes](#) dont le ministre des télécommunications, **Stephen Conroy**, accuse le moteur de recherche de « *l'une des plus importantes violations de la vie privée de l'histoire* » n'hésitant pas à affirmer que Google a ramassé des coordonnées bancaires.

C'est de cette dernière accusation que le rapport de Stroz Friedberg disculpe l'organisation dirigée par **Eric Schmidt**. Il confirme que seules les données non cryptées ont été enregistrées par Google, ce qui exclurait les communications de type bancaires (et autres transactions à caractères commerciaux, chiffrés par défaut). Il ajoute surtout que le programme de capture n'analyse que les entêtes de trames corrélées à des coordonnées géographiques. « *Le programme n'analyse pas le corps des trames de données qui détiennent les données des utilisateurs.* », peut-on lire dans la conclusion du rapport. Ce que Google a toujours répété. Il n'en reste pas moins que le numéro 1 de la recherche web a collecté des données, certes à titre expérimental mais sans autorisation.